



**HAL**  
open science

## Licence Langues et cultures étrangères

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues et cultures étrangères. 2010, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02037009

**HAL Id: hceres-02037009**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037009v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

*Université :* UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE  
*N° demande :* S3100018459  
*Domaine :* ARTS, LETTRES, LANGUES  
*Mention :* LANGUES ET CULTURES ETRANGERES

### Appréciation générale :

La mention « Langues et Cultures Etrangères » comprend les spécialités « Anglais » et « Espagnol ». Un certain nombre d'enseignements mutualisés et de passerelles sont destinés à faciliter l'orientation et la réorientation des étudiants. En effet, le taux d'abandon ou de réorientation est élevé à l'issue de L1 (50 % en anglais, 35 % en espagnol) et le taux de réussite en 3 ans n'atteint respectivement que 50 % et 64 % des étudiants restants, soit 25 % et 41,6 %. Manifestement, le suivi des étudiants et le soutien apporté sous forme de tutorat par exemple sont insuffisants. Seul un petit pourcentage des étudiants accède aux métiers de l'enseignement (CAPES, Agrégation, Professorat des Ecoles). Les autres étudiants ne doivent pas quitter l'Université après des études de « Langues et Cultures Etrangères » sans pouvoir également prétendre à un emploi. La mention « Langues et Cultures Etrangères » se concentre exclusivement sur les métiers de l'enseignement, au détriment d'autres débouchés possibles.

### Les points les plus forts :

1-	Les enseignements fondamentaux spécifiques aux formations de « Langue, littérature et civilisation étrangère » sont adéquats.
2-	
3-	

### Les points les plus faibles :

1-	On constate une absence de réflexion véritable sur le devenir professionnel des étudiants, les métiers de l'enseignement mis à part.
2-	L'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD), destinée à répertorier les connaissances et les compétences acquises et indiquant les types d'emplois accessibles aux détenteurs du diplôme, ne figure pas dans le dossier.
3-	La fiche RNCP est insuffisamment renseignée, les nombreuses possibilités de débouchés qui s'offrent aux étudiants linguistes en dehors de l'enseignement ne sont pas évoquées.

## Recommandations :

L'introduction d'un projet professionnel ou d'un projet tuteuré dans la formation serait une bonne préparation à une professionnalisation des étudiants de langues. La réalisation de ces projets leur permettrait notamment de disposer d'éléments concrets pour choisir leur poursuite d'études.

Il serait également souhaitable d'instituer un stage de professionnalisation en L3, de faire suivre ce stage obligatoire (en France ou à l'étranger) d'un rapport de stage, travail propice à la mise en application des compétences, des connaissances et des savoir-faire acquis, et de le doter de crédits ECTS.

Il faudrait en outre que la mention « Langues et Cultures Etrangères » prenne d'autres débouchés professionnels en considération, comme les licences professionnelles par exemple, ou qu'elle étudie la possibilité de parcours transversaux ou de passerelles avec la formation de « Langues Etrangères Appliquées ».

Enfin, il serait bienvenu de fournir aux étudiants l'ADD qui fait état des compétences et des connaissances acquises et sera une aide précieuse pour les étudiants et l'employeur potentiel lors de la recherche d'emploi.

*Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : B**